

BOURDON, VOITURIEZ & ASSOCIÉS

156, RUE DE RIVOLI - 75001 PARIS

D153

WILLIAM BOURDON  
CHRISTOPHE VOITURIEZ  
LEA FORESTIER  
JOSEPH BREHAM  
AVOCATS ASSOCIÉS

SANDRINE RICHER  
JANE PETERNEL  
APOLLINE CAGNAT

AVOCATS AU BARREAU DE PARIS

TÉL. 01 42 60 32 60  
FAX 01 42 60 19 43  
01 42 60 25 17

PALAIS R 143

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS  
**Monsieur Roger LE LOIRE**  
**Monsieur Roger TOURNAIRE**  
Vice-Présidents  
4, Boulevard du Palais  
75001 PARIS

PARIS, le 16 mars 2012

**AFFAIRE : SUARAM**  
**N° Parquet : 1115106025**  
**N° Instruction : 20f/11/52**



Messieurs les Vice-Présidents,

Dans l'affaire citée en référence, nous vous écrivons en qualité de Conseils de l'association SUARAM, ayant pris bonne note de l'ouverture d'une information à l'initiative du Parquet de PARIS, le 29 février 2012 du chef notamment, de corruption d'agents publics à l'étranger, recel, etc.

L'association que nous représentons, comme vous le savez, a été à l'initiative des premières investigations puisque c'est elle qui a déposé il y a maintenant plus de 2 ans une plainte simple.

Nous avons pris bonne note de ce que l'information avait été ouverte à l'initiative du Parquet de PARIS et par conséquent, c'est Monsieur le Procureur de la République qui a mis en œuvre l'action publique.

Aussi, par la présente, nous régularisons une partie civile jointe au bénéfice de l'association SUARAM.

S'agissant des pièces suivantes, à savoir :

- les statuts ;
- le mandat confié à notre Cabinet par son représentant légal ;
- la déclaration d'adresse,

la juridiction d'instruction n'ignore pas qu'elles ont déjà été communiquées et qu'elles figurent au dossier d'information.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente,

Nous vous prions de croire, Messieurs les Vice-Présidents, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

William BOURDON

Joseph BREHAM

e-mail : contact@bvb-avocats.com

MEMBRES D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÈGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ.